

Image not found or type unknown



Vente de fond de commerce sans autorisation

Par **APOLO**, le **06/05/2009** à **14:36**

Bonjour, dans le cadre d'un bail commercial triennal, le locataire a-t-il le droit de vendre son fond de commerce sans en avertir le Propriétaire des murs? Si Non, quel serait le recours que peut prétendre le propriétaire? Y a-t-il un article qui le précise? merci de me répondre